

ORDONNANCE COLLECTIVE

Code : OC-2016-004r01

Date d'émission originale : 2016-11-15

Date de révision prévue : 2026-04-12

Référence à un protocole

OUI NON

PRO-2016-004 Initier des mesures pour la détection et le traitement de l'ictère chez le nouveau-né (mission hospitalière)

Objet : Initier des mesures pour la détection et le traitement de l'ictère chez le nouveau-né (mission hospitalière)

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2016-10-28	2023-03-30
Le comité de pharmacologie	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2016-10-13	2023-03-09
Adoptée par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2016-11-15	2023-04-12

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	<i>Direction de santé publique (DSPublique)</i>	
	<i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i>	
	<i>Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DDITSADP)</i>	
	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)</i>	
	<i>Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)</i>	
X	<i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)</i>	Unité des naissances au centre hospitalier de La Malbaie
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	
	<i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i>	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

- Nouveau-nés à terme
- Nouveau-nés prématurés de 34 semaines et plus, présentant des signes d'ictère

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Assurer la surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier
- Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance
- Contribuer au suivi de la grossesse, à la pratique des accouchements et au suivipostnatal

INDICATIONS

Assurer la détection, la prise en charge et la prévention de l'hyperbilirubinémie chez le nouveau-né.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Détecter et traiter l'ictère chez le nouveau-né.

CONTRE-INDICATIONS

Prématurés de moins de 34 semaines d'âge gestationnel.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Se référer au protocole médical « Initier des mesures pour la détection et le traitement de l'ictère chez le nouveau-né (mission hospitalière) ».

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Prématurés de moins de 34^{6/7} semaines d'âge gestationnel.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

- Apparition de signes d'ictère chez un nouveau-né de moins de 24 heures de vie
- Nouveau-né de 34^{0/7} à 34^{6/7} semaines d'âge gestationnel ayant des facteurs de risque de complication de l'hyperbilirubinémie
- Résultat de bilirubinémie au-dessus de la courbe appropriée selon l'âge gestationnel et la présence d'un facteur de risque de complications de l'hyperbilirubinémie

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

Véronique Toussaint, inf. M.Sc. ICP(C), infirmière de pratique avancée (IPA); Périnatalité et santé de la femme; direction des soins infirmiers; CHU de Québec- Université Laval.

Sources consultées

Cantin, C., Letendre, F., Martel, M-J, Milette, I. (2014). *Examen clinique du nouveau-né*, CHU Ste-Justine, 329 pages.

CHU de Québec (2016). *OC-MED-137 Gestion de l'ictère chez le nouveau-né*.

Lowdermilk, D. L., Perry, S.E., Cashion, K., Courville, F., Brassard, Y. (2015). *Soins infirmiers : périnatalité* (version française), Montréal, Chenelière-Éducation, 1015 p.

OIIQ (2015). *Standards de pratique de l'infirmière : Soins de proximité en périnatalité*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ISBN 978-2-89229-666-2, 130 p.

Société canadienne de pédiatrie (2007 ; reconduit en 2018). *Lignes directrices pour la détection, la prise en charge et la prévention de l'hyperbilirubinémie chez les nouveau-nés à terme ou peu prématurés (35 semaines d'âge gestationnel ou plus)*.

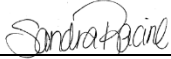
IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Docteure Arielle Deschênes, médecin de famille en obstétrique au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin traitant ou médecin de garde

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

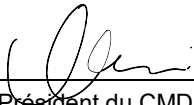


Directrice des soins infirmiers et de la santé physique,
Mme Sandra Racine

2023-04-12

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2023-04-12

Date